

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00081 Numéro SIREN : 315 348 169 Nom ou dénomination : SOCOFLEC
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2018 sous le numéro de dépôt 6530



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOCOFLEC

Rue Henri DUNANT
72200 - LA FLECHE

S.A.S. au capital de 1 500 000 €
R.C.S. LE MANS 315 348 169

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Certifié conforme.

[Signature]



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	25 428 987	15 451 589	9 977 398	10 436 819
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 175 980	81 320	2 094 659	2 089 313
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	87 429	81 320	6 108	762
FONDS COMMERCIAL (1)	2 088 551		2 088 551	2 088 551
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 439 371	15 370 268	5 069 103	5 679 900
TERRAINS	836 279	263 198	573 081	577 041
CONSTRUCTIONS	13 050 897	9 692 430	3 358 466	3 978 579
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 766 053	4 681 152	1 084 900	1 046 596
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	786 140	733 485	52 654	77 682
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 813 635		2 813 635	2 667 605
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 993 112		1 993 112	1 823 578
PRETS	743 211		743 211	750 467
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	77 311		77 311	93 559
ACTIF CIRCULANT	12 606 743		12 606 743	12 194 418
STOCKS ET EN-COURS	6 192 102		6 192 102	6 195 290
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	22 662		22 662	20 239
MARCHANDISES	6 169 439		6 169 439	6 175 051
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 781 381		1 781 381	1 685 415
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	383 216		383 216	353 194
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 398 165		1 398 165	1 332 221
CREANCES DIVERSES (3)	1 129 366		1 129 366	195 516
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	576 146		576 146	292 625
DISPONIBILITES	2 891 247		2 891 247	3 771 317
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	36 499		36 499	54 252
TOTAL GENERAL	38 035 731	15 451 589	22 584 142	22 631 237
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			25 310	41 690


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 637 172	8 500 960
CAPITAL	1 500 000	1 500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	110 373	110 373
RESERVES	4 888 510	4 785 171
RESERVE LEGALE	150 000	150 000
AUTRES RESERVES	4 738 510	4 635 171
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 138 289	2 105 415
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 637 172	8 500 960
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	225 484	32 284
PROVISIONS POUR RISQUES	225 484	32 284
DETTES (1)	13 721 485	14 097 992
DETTES FINANCIERES (2)	4 006 154	4 458 372
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 311 102	2 489 832
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 695 052	1 968 540
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	778	768
DETTES D'EXPLOITATION	9 599 115	9 466 007
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 335 948	6 022 447
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 057 474	3 242 027
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	205 692	201 532
DETTES DIVERSES	115 435	172 843
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	46 993	14 476
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		90 273
AUTRES DETTES DIVERSES	68 442	68 093
TOTAL GENERAL	22 584 142	22 631 237
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	2 624 292 11 097 192	3 196 351 10 901 641
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	155 779	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 923 141	72 156 403
VENTES DE MARCHANDISES	71 925 112	71 103 145
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	20 960	27 110
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	860 799	908 744
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	72 806 872	72 039 001
REPRISES SUR PROVISIONS		4 711
TRANSFERTS DE CHARGES	91 646	87 215
AUTRES PRODUITS	24 623	25 475
CHARGES D'EXPLOITATION	69 575 834	68 322 284
ACHATS DE MARCHANDISES	55 906 451	54 874 421
VARIATION DES STOCKS	5 611	(208 905)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	120 602	104 922
VARIATION DES STOCKS	(2 422)	3 302
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 545 669	4 639 884
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	931 808	969 118
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 584 852	5 416 309
CHARGES SOCIALES	1 543 903	1 527 721
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	931 363	985 773
AUTRES CHARGES	7 993	9 735
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 347 307	3 834 118
PRODUITS FINANCIERS	30 296	48 120
PARTICIPATIONS	4 655	15 941
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	(1 026)	4 235
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	26 667	27 941
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		1
CHARGES FINANCIERES	65 707	89 767
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	65 527	89 676
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	180	90
RESULTAT FINANCIER	(35 411)	(41 646)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 311 895	3 792 472



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	214 905	303 206
SUR OPERATIONS DE GESTION		95 658
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	214 905	4 737
REPRISES SUR PROVISIONS		202 809
CHARGES EXCEPTIONNELLES	244 661	226 965
SUR OPERATIONS DE GESTION	630	217 955
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	50 465	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	193 566	9 010
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(29 756)	76 240
PARTICIPATION DES SALAIRES	690 643	753 402
IMPOTS SUR LES BENEFICES	453 207	1 009 895
<i>Total des produits</i>	<i>73 168 343</i>	<i>72 507 730</i>
<i>Total des charges</i>	<i>71 030 054</i>	<i>70 402 314</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 138 289	2 105 415
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	9 724	10 225

a

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 8 667 actions de 173,07 euros.

Fonds commercial

* OBI	Acquisition le 21/01/1993	30 490
* FLEDIS (ex. ESCALE)	Fusion le 25/06/1997	2 058 062
		2 088 552

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 168 691	7 290		2 175 981
Immobilisations corporelles	20 184 126	320 726	65 481	20 439 371
Immobilisations financières - titres	1 823 579	218 262	48 728	1 993 113
Immobilisations financières - créances	844 026	8 322	31 825	820 523
	25 020 422	554 600	146 034	25 428 988

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 377	1 944		81 321
Immobilisations corporelles	14 504 226	929 787	63 744	15 370 268
	14 583 603	931 731 (*)	63 744	15 451 589
(*) Dont dotation : . linéaire		841 626		
. dégressive		89 738		
. exceptionnelle		367		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	—REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	32 285	193 200		225 485
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	32 285	193 200 (*)	(*)	225 485
(*) Dont : . exploitation				
. financier				
. exceptionnel		193 200		

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs pour un montant de 168 k€.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	820 523	25 310	795 213
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 781 381	1 781 381	
Créances diverses	1 129 367	1 129 367	
Charges constatées d'avance	36 500	36 500	
	3 767 771	2 972 558	795 213

Handwritten signature

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	156 523	156 523		
Emprunts bancaires (1)	2 154 580	573 357	1 498 483	82 740
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 695 052	853 395	841 657	
Avances, acompte reçus sur commandes	778	778		
Dettes d'exploitation	9 599 116	9 397 703		201 413
Dettes diverses	115 436	115 436		
Produits constatés d'avance				
	13 721 485	11 097 192	2 340 140	284 153
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				744
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en-cours d'exercice				300 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				634 299
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				655 401

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il se ventile de la façon suivante :

- Magasin	54 071 203
- Drive	4 373 576
- Station-service	13 998 371
- Restauration	363 721
	72 806 872

Il est réalisé exclusivement en France.



Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	29
- Employés	236
	274

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 291 498 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 348 863 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	1 737	3 020
Cessions d'immobilisations financières	48 728	211 885
Dotation exceptionnelle sur mise au rebut	366	0
Provision pour litige fournisseurs (coopérative nationale)	168 100	0
Provision pour litige salarial	25 100	0
Amendes et pénalités	630	0
	244 662	214 906

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	201 413
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	489 230
	690 643

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	860 446
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-407 239
	453 207

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	441 425
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	206 314

AUTRES INFORMATIONS

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 154 580	2 154 580	2 340 955
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-
(1) Nantissement du fonds de commerce			



Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 809 695	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance-alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2,50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 594 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. BAZAR FLECHOIS 72200 LA FLECHE RCS LE MANS 602 037 715	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	568 104	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	9 724	-
Charges financières	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	55 920
Capitaux propres autres que le capital	520 401
Quote-part du capital détenu	95.60%
Valeur brute des titres détenus	568 104
Valeur nette des titres détenus	568 104
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires-H.T. dernier exercice	361 479
Résultat du dernier exercice clos	235 437
Dividendes encaissés	9 724

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



SOCOFLEC
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Rue Henri Dunant - 72200 LA FLECHE
315 348 169 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 138 289,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 138 289,48 euros
A titre de dividendes	2 002 077,00 euros
Soit 231 euros par action	
Le solde	136 212,48 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 874 722,61 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 000 691 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 386 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/12/2014	1 599 336 €	873	1 588 344 €	10 992 €
31/12/2015	1 603 395 €	8 667	1 602 285 €	1 110 €
31/12/2016	2 002 077 €	8 667	2 000 691 €	1 386 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Xavier GENTET





sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOCOFLEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Rue Henri Dunant

72200 LA FLECHE

RCS LE MANS B 315 348 169

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOCOFLEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Rue Henri Dunant

72200 LA FLECHE

RCS LE MANS B 315 348 169

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCOFLEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des stocks notamment :

- ✧ par l'assistance à l'inventaire physique,
- ✧ par la revue analytique des stocks,
- ✧ par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	25 428 987	15 451 589	9 977 398	10 436 819
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 175 980	81 320	2 094 659	2 089 313
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	87 429	81 320	6 108	762
FONDS COMMERCIAL (1)	2 088 551		2 088 551	2 088 551
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 439 371	15 370 268	5 069 103	5 679 900
TERRAINS	836 279	263 198	573 081	577 041
CONSTRUCTIONS	13 050 897	9 692 430	3 358 466	3 978 579
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 766 053	4 681 152	1 084 900	1 046 596
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	786 140	733 485	52 654	77 682
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 813 635		2 813 635	2 667 605
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 993 112		1 993 112	1 823 578
PRETS	743 211		743 211	750 467
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	77 311		77 311	93 559
ACTIF CIRCULANT	12 606 743		12 606 743	12 194 418
STOCKS ET EN-COURS	6 192 102		6 192 102	6 195 290
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	22 662		22 662	20 239
MARCHANDISES	6 169 439		6 169 439	6 175 051
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 781 381		1 781 381	1 685 415
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	383 216		383 216	353 194
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 398 165		1 398 165	1 332 221
CREANCES DIVERSES (3)	1 129 366		1 129 366	195 516
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	576 146		576 146	292 625
DISPONIBILITES	2 891 247		2 891 247	3 771 317
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	36 499		36 499	54 252
TOTAL GENERAL	38 035 731	15 451 589	22 584 142	22 631 237
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			25 310	41 690
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 637 172	8 500 960
CAPITAL	1 500 000	1 500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	110 373	110 373
RESERVES	4 888 510	4 785 171
RESERVE LEGALE	150 000	150 000
AUTRES RESERVES	4 738 510	4 635 171
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 138 289	2 105 415
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 637 172	8 500 960
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	225 484	32 284
PROVISIONS POUR RISQUES	225 484	32 284
DETTES (1)	13 721 485	14 097 992
DETTES FINANCIERES (2)	4 006 154	4 458 372
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 311 102	2 489 832
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 695 052	1 968 540
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	778	768
DETTES D'EXPLOITATION	9 599 115	9 466 007
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 335 948	6 022 447
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 057 474	3 242 027
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	205 692	201 532
DETTES DIVERSES	115 435	172 843
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	46 993	14 476
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		90 273
AUTRES DETTES DIVERSES	68 442	68 093
TOTAL GENERAL	22 584 142	22 631 237
(1) Dont à plus d'un an	2 624 292	3 196 351
Dont à moins d'un an	11 097 192	10 901 641
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	155 779	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 923 141	72 156 403
VENTES DE MARCHANDISES	71 925 112	71 103 145
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	20 960	27 110
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	860 799	908 744
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	72 806 872	72 039 001
REPRISES SUR PROVISIONS		4 711
TRANSFERTS DE CHARGES	91 646	87 215
AUTRES PRODUITS	24 623	25 475
CHARGES D'EXPLOITATION	69 575 834	68 322 284
ACHATS DE MARCHANDISES	55 906 451	54 874 421
VARIATION DES STOCKS	5 611	(208 905)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	120 602	104 922
VARIATION DES STOCKS	(2 422)	3 302
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 545 669	4 639 884
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	931 808	969 118
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 584 852	5 416 309
CHARGES SOCIALES	1 543 903	1 527 721
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	931 363	985 773
AUTRES CHARGES	7 993	9 735
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 347 307	3 834 118
PRODUITS FINANCIERS	30 296	48 120
PARTICIPATIONS	4 655	15 941
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	(1 026)	4 235
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	26 667	27 941
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		1
CHARGES FINANCIERES	65 707	89 767
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	65 527	89 676
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	180	90
RESULTAT FINANCIER	(35 411)	(41 646)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 311 895	3 792 472



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	214 905	303 206
SUR OPERATIONS DE GESTION		95 658
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	214 905	4 737
REPRISES SUR PROVISIONS		202 809
CHARGES EXCEPTIONNELLES	244 661	226 965
SUR OPERATIONS DE GESTION	630	217 955
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	50 465	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	193 566	9 010
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(29 756)	76 240
PARTICIPATION DES SALAIRES	690 643	753 402
IMPOTS SUR LES BENEFICES	453 207	1 009 895
<i>Total des produits</i>	<i>73 168 343</i>	<i>72 507 730</i>
<i>Total des charges</i>	<i>71 030 054</i>	<i>70 402 314</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 138 289	2 105 415
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	9 724	10 225

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 8 667 actions de 173,07 euros.

Fonds commercial

* OBI	Acquisition le 21/01/1993	30 490
* FLEDIS (ex. ESCALE)	Fusion le 25/06/1997	2 058 062
		2 088 552

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 168 691	7 290		2 175 981
Immobilisations corporelles	20 184 126	320 726	65 481	20 439 371
Immobilisations financières - titres	1 823 579	218 262	48 728	1 993 113
Immobilisations financières - créances	844 026	8 322	31 825	820 523
	25 020 422	554 600	146 034	25 428 988

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 377	1 944		81 321
Immobilisations corporelles	14 504 226	929 787	63 744	15 370 268
	14 583 603	931 731 (*)	63 744	15 451 589
(*) Dont dotation : . linéaire		841 626		
. dégressive		89 738		
. exceptionnelle		367		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	32 285	193 200		225 485
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	32 285	193 200 (*)	(*)	225 485
(*) Dont : . exploitation				
. financier				
. exceptionnel		193 200		

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs pour un montant de 168 k€.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	820 523	25 310	795 213
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 781 381	1 781 381	
Créances diverses	1 129 367	1 129 367	
Charges constatées d'avance	36 500	36 500	
	3 767 771	2 972 558	795 213

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	156 523	156 523		
Emprunts bancaires (1)	2 154 580	573 357	1 498 483	82 740
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 695 052	853 395	841 657	
Avances, acompte reçus sur commandes	778	778		
Dettes d'exploitation	9 599 116	9 397 703		201 413
Dettes diverses	115 436	115 436		
Produits constatés d'avance				
	13 721 485	11 097 192	2 340 140	284 153

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 744

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 300 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 634 299

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 655 401

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il se ventile de la façon suivante :

- Magasin	54 071 203
- Drive	4 373 576
- Station-service	13 998 371
- Restauration	363 721
	72 806 872

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	29
- Employés	236
	274

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 291 498 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 348 863 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	1 737	3 020
Cessions d'immobilisations financières	48 728	211 885
Dotation exceptionnelle sur mise au rebut	366	0
Provision pour litige fournisseurs (coopérative nationale)	168 100	0
Provision pour litige salarial	25 100	0
Amendes et pénalités	630	0
	244 662	214 906

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	201 413
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	489 230
	690 643

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	860 446
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-407 239
	<u>453 207</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	441 425
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	206 314

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 154 580	2 154 580	2 340 955
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-
(1) Nantissement du fonds de commerce			

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S. BAZAR FLECHOIS
72200 LA FLECHE
RCS LE MANS 602 037 715

Capital	55 920
Capitaux propres autres que le capital	520 401
Quote-part du capital détenu	95.60%
Valeur brute des titres détenus	568 104
Valeur nette des titres détenus	568 104
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	361 479
Résultat du dernier exercice clos	235 437
Dividendes encaissés	9 724

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.